Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 19 (1868)

Heft: 2

Rubrik: Bulletin

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les essences marquées d'une astérique sont tout particulièrement propres à des essais de cultures. On trouvera dans le Journal suisse d'économie forestière (années 64, 65 et 66) une description détaillée de ces essences avec l'indication de leur habitat, du climat et du sol qui leur conviennent, de leurs conditions de croissance, des qualités de leur bois, etc.

Pour que les essais de culture recommandés par la société forestière suisse et entrepris dans beaucoup de cantons répondent à leur but, il faut que les expériences qui ont été faites soient recueillies avec soin et portées à la connaissance du public : dans ce but nous prions nos collègues de bien vouloir communiquer au soussigné les résultats des essais qu'ils ont entrepris en ayant surtout égard à la germination des graines, à l'influence du chaud et du froid sur les jeunes brins, à la marche de l'accroissement, au repiquage, à la plantation à demeure et en ayant soin d'indiquer l'altitude, exposition et la nature des terrains où se font les essais.

Le président de la commission,

professeur à Zurich.

Bulletin.

Zurich. Les deux inspecteurs forestiers, MM. Meister de Benken et Steiner d'Unterstrass, qui comptent déjà l'un et l'autre 45 ans d'activité, ont été confirmés dans leurs fonctions après l'expiration du terme fixé par la loi.

Zurich. M. le colonel Walo de Greyerz, intendant forestier à Lenzbourg, a fait présent à l'école forestière suisse d'une collection de bois des plus précieuses et des plus intéressantes. Cette collection, qui contient de fort beaux échantillons, a été recueillie en partie par le donateur lui-même, en partie aussi par son père, M. l'inspecteur forestier G. de Greyerz, et par ses frères, E. de Greyerz, et l'inspecteur forestier A. de Greyerz. Ce cadeau a sensiblement enrichi les collections de l'école, et nous devons en être d'autant plus reconnaissants, que le donateur s'est privé d'un objet qui devait certainement lui être cher à bien des titres.

Zurich. M. l'inspecteur général des forêts Coaz à Coire a aussi fait don à diverses reprises de plusieurs collections présentant un grand intérêt; il a entre autres envoyé des disques coupés à des intervalles de 3 à 3 pieds sur des troncs d'épicéas provenant de stations fort différentes, et de plus un tableau dans lequel sont enchassés en forme de carrelage des échantillons de toutes les essences forestières qui se trouvent dans les Grisons à l'état spontané, et enfin différents instruments employés dans l'exploitation des bois. Ces dons ont un prix tout particulier, parce qu'ils peuvent servir à l'enseignement et donner en même temps une idée de nos conditions forestières; il est donc juste que les donateurs reçoivent ici l'expression publique de notre reconunissance.

annoness.

On peut se procurer chez F. Schulthess à Zurich et par l'intermédiaire de toutes les librairies:

E. Landolt, inspecteur général des forêts et professeur. Tables pour le cubage des bois. Format de poche, broché 1 f. 20, relié 1 f. 50.

64 médailles, patentes et prix obtenus en Allemagne, en France, en Angleterre, etc. les frères Dittmar

abricants de coutellerie à Heilbronn, recommandent leurs articles : imstruments tranchants pour les cultures forestières, cisailles pour les éclaircies, scies,

serpes et perçoirs pour le repiquage et nombre d'autres

instruments forestiers,

en outre:

rasoirs pour toutes les barbes, cuirs à rasoirs, couteaux et fourchettes de table et de dessert, couteaux de poche et canifs, ciseaux, etc.

Prix courant illustre gratis.

On peut se procurer des aujourd'hui chez le soussigné des rubans à mesurer

à l'usage des géomètres forestiers et des marchands de bois, construits d'après le système de M. le professeur Landolt.

Prix: avec capsule 5 fr. sans capsule 3 fr. net

Th. Ernst, opticien et mécanicien à Zurich.